Comment se licencier en 2018 ???

Pour un nouveau licencié

La saison 2018 débute le 1er janvier, il vous est cependant possible dès maintenant, d'établir votre demande de licence (licence longue sans supplément de prix).

Connectez-vous sur le site de la FFTRI

Cliquez sur "se licencier" et suivez les instructions, choisissez la ligue Nord Pas de Calais puis Gravelines triathlon.

Pour les jeunes :

La licence compétition impose la participation à 3 compétitions du calendrier FFTRI. Dans le cas contraire nous vous demandons de prendre une licence loisirs pour ne pas pénaliser le club.

Télécharger, imprimer, dater et signer le formulaire « demande de licence »

Un certificat médical vierge est imprimé en même temps.

Le joindre avec la mention « non contre-indication à la pratique du triathlon en COMPETITION » (Même si vous ne souhaitez pas participer à des courses officielles),

chèque pour la licence, part ligue et part club en chèque à l'ordre de « Gravelines triathlon » Payable en plusieurs fois. (Voir en avec Kenny) Les Chèques seront débités à partir de Janvier.

- 55€ pour une licence club compétition jeune (31€ligue + 24€club)
- 160€ pour une licence club compétition S à V adulte (107€ ligue+53€club)
- 104€ pour une licence club loisir S à V adulte (51€ligue + 53€club) Pour les familles de plus de 2 enfants inscrits avec un adulte, Diviser leur part ligue en deux (15,50€ par enfant au lieu de 31€)
- * Le dossier devra être remis COMPLET sous enveloppe fermée à
- Patricia DEBACQ
- au club dans la bannette de Patricia
- par courrier à l'adresse suivante:

Gravelines Triathlon

Route de Bourbourg (salle Maurice Baude)

59820 Gravelines dans la boite à lettre à l'entrée de la barrière de Maurice Baude

Renouvellement de licence et mutation

Vous avez reçu par mail votre identifiant et mot de passe,

Connectez-vous et suivez les instructions.

Suivre les informations de 'nouveau licencié" ci-dessus pour les informations complémentaires.

Si vous avez besoin de renseignements supplémentaires: patlabyt@mail.com

Licenciés jeunes (nés en2000 ou après) Une fiche sanitaire est à joindre au dossier.

La cotisation club étant dérisoire au vu de ce qui vous est proposé, le club vous demande en contrepartie quelques jours de bénévolat pour

l'organisation de ses différentes manifestations ou pour l'encadrement des plus jeunes en fonction de vos disponibilités bien sûr!

Les inscriptions au bénévolat se font AVANT LA MANIFESTATION sur Doodle

Les licenciés n'ayant pas participé à l'organisation d'aucun de ces évènements se verront redevable d'une augmentation du cout de la part club un courrier leur sera adressé ultérieurement.

Certains adhérents sont consommateurs et n'ont pas respectés la règle de participation fixé au règlement. Ils se verront donc dans l'obligation de régler une double ou triple cotisation club pour l'adhésion 2017-2018.

Date limite de réinscription le 30 novembre, après ce délai, vous devrez vous acquittez d'une pénalité de 20€ (coût FD)!

Et d'une boite de CHOCOLAT NOIR de préférence!

Les dossiers incomplets ne seront acceptés.

Pour Gravelines Triathlon.

Le comité.

Bonne saison à tous.